



Réunion du 05 Mai 2026 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 37

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : JEAN-LOU WEBER, ISABELLE BERSOUX

ABSENTS EXCUSÉS : KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON, NICOLAS SAUVANAUD, OLIVIER FRACHET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

.....

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie Futsal U18 INTERDISTRICTS

- La commission informe ses clubs que suite à l'indisponibilité du gymnase de BUXEROLLES, la journée futsal du 17/05/2026 aura lieu au gymnase JEAN LE BAIL à LIMOGES (11 Rue Jean Le Bail).

Catégorie U17

- Match N.55137729 du 09/05/2026 à 15h entre GJ FCCO/SCS/FEUILLAR et GJEFPN (D2, poule B)

Prévu initialement le 09/05/2026 à 15h au stade de DOURNAZAC, se jouera le même jour, à la même heure, au stade MUNICIPAL à SEREILHAC.

- Match N.55127784 du 09/05/2026 à 15h entre COUZEIX CHAPTELAT U.S et GJ US DE LA GORRE (D2, poule A)

Prévu initialement le 09/05/2026 à 15h au stade A. LACORRE, se jouera le même jour, à la même heure, au stade RENE LAFARGE à COUZEIX.

Catégorie COUPE U17

- Match N.55629653 du 16/05/2026 à 19h entre LIMOGES LAFARGE J.S et FEYTIAT C.S 1

Prévu initialement le 16/05/2026 à 19h au parc des sports de BEAUBLANC (annexe 3), se jouera le même jour, à la même heure, au stade DU PUY LAS RODAS à LIMOGES.

Catégorie U15

- Match N.55162600 du 09/05/2026 à 15h entre BEAUNE LES MINES U.S 2 et G.J PANAZOL VIGENAL (D2, poule A)

Prévu initialement le 09/05/2026 à 15h au stade MUNICIPAL de BEAUNE LES MINES, se jouera le même jour, à la même heure, au complexe sportif de LA BASSE à LIMOGES.

- Match N.55127972 du 31/01/2026 à 15h entre VERNEUIL S/VIENNE et BOISSEUIL 87 (D1, poule unique)

Prévu initialement le 31/01/2026 à 15h au stade MUNICIPAL de VERNEUIL S/VIENNE, se jouera le 13/05, à 19h, au STADE MUNICIPAL à VERNEUIL S/VIENNE.

- Match N.55128012 du 06/05/2026 à 18h30 entre BOISSEUIL 87 et VERNEUIL S/VIENNE

Prévu initialement le 06/05/2026 à 18h30 au stade MUNICIPAL de BOISSEUIL, se jouera le 09/05, à 15h, au stade MUNICIPAL à BOISSEUIL.

- **Match N.55128889 du 09/05/2026 à 13h entre PAYS AREDIEN F.C et BOSMIE CHARROUX A.S.A**

Prévu initialement le 09/05/2026 à 13h au stade MARCEL DE LA BORDERIE à SAINT-YRIEIX LA PERCHE, se jouera **le même jour, à 15h, au stade JEANNOT GUILHOT à LADIGNAC-LE-LONG.**

Catégorie COUPE U15 CONSOLANTE

- **La commission informe le club de SAINT-LEONARD DE NOBLAT qu'il ne peut plus être qualifié pour la coupe U15 consolante et sera remboursé des frais d'engagement de cette compétition.**

Catégorie COUPE U15 et U17

- **La commission informe ses clubs que le tirage des coupes U15, consolante U15 et U17 a eu lieu ce Mardi 05/05/2026 et est disponible sur le site officiel du District.**

PROCHAINE REUNION

- **Le Mardi 12 Mai 2026 à 18h30**

INFORMATION FEUILLE DE MATCH

- **Suite au mail officiel reçu de la F.F.F, le District informe ses clubs qu'il est important de renouveler leur mot de passe Footclub afin d'assurer la bonne transmission des compositions et des feuilles de match pour les prochaines rencontres.**
- **Penser à imprimer une feuille de match papier issue de Footclub en cas de dysfonctionnement de la FMI.**

A compter du Mardi 09 Décembre 2025, toute F.M.I non informatisée sera amendée auprès des clubs d'un montant de 20€ ainsi que toute F.M.I transmise hors délai sera amendée d'un montant de 25€ (selon relevé de droit financier).

CALENDRIER GENERAL

Les calendriers des compétitions ont été diffusés à compter du 22 août 2025.

La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.

La commission rappelle à tous les clubs que les demandes doivent obligatoirement passer via Footclub dans les délais impartis, sans quoi, la demande peut ne pas être validée.

La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.

La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président